MINISTÈRE
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

dgac direction générale de l'Aviation civile

Aérodrome
AVIGNON-CAUMONT
(LFMV)

PLAN DES SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENTS

A2 - PLAN DE DÉTAIL

Numéro	Echelle	Date
PSA-A2_SNIA_LFMV	1 : 10 000	Septembre 2026

Approuvé par arrêté ministériel en date du 3 septembre 2026

Caractéristiques techniques de base :

- Chiffre de code de l'aérodrome : 4
- Altitude de référence : 37,8 mètres NGF
- Piste principale 17 / 35 revêtue code 4 : 1 879m x 45m
- Périmètre d'appui : (1 999m x 300m)
- Seuil 17 : approche de précision catégorie 1
- Seuil 35 : approche de précision catégorie 1
- Seuil décalé 35 : 310 m
- Seuil décalé 17 : 200 m

- Piste secondaire non revêtue code 1 : 700m x 50m
- Périmètre d'appui : 700m x 60m
- Seuil 17R : piste exploitée à vue
- Seuil 35L : piste exploitée à vue

Légende :

- Piste revêtue et seuils décalés
- Piste en herbe
- Limite des surfaces de dégagement dont adaptations
- Intermédiaire des surfaces de dégagement dont adaptations
- 150 — Cote altimétrique des surfaces de dégagement (mètres NGF)
- Limite de commune
- AVIGNON — Nom de la commune

Adaptation ponctuelle de surface

- Bâti
- Route
- Ligne EDF
- Ligne TGV (caténaire et lampe)
- Terrain naturel, lampes, caténaires

Obstacles dépassant les cotes limites autorisées par les servitudes après adaptations

- Obstacle naturel
- Secteur d'arbres isolés, haies ou forêts
- 1 — Numéro d'obstacle

Observations / Modifications :

Etablissement du plan :
Service National d'Ingenierie Aéroportuaire
Département Programmation Environnement Aménagement
siège : 82, rue des Pyrénées - 75970 PARIS cedex 20
site Méditerranée : 1, rue Vincent Auriol CS 90890 - 13627 Aix-en-Provence cedex 1

Chef de projet : Jean Noël HERBEY
Chargée d'études : Fabienne CAILLY

Projection du plan : Lambert 93

Fonds cartographiques : SCAN 25 ®© IGN

Altitude de référence :
37,8 m NGF

pente 40 %
pente 20 %
Extrémité 17
Seuil décalé 17
Seuil 17R
Seuil 35L
Seuil décalé 35
Extrémité 35
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON
CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE
CAUMONT-SUR-DURANCE
AVIGNON
CHATEAURENARD
NOVES
Montfavet
JONQUERETTES